

# DECLARATION D'HEBERGEMENT SUR L'HONNEUR

M., Mme, ..... soussigné(e)

Déclare héberger depuis le .....

M., Mme, .....

Et son (ses) enfant (s) .....

A mon domicile à Asnières-sur-Seine,

Adresse : .....

Fait à Asnières-sur-Seine, le .....

## **Avis important (article 441-7 du code pénal)**

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 1500 euros d'amende le fait de :

- 1) D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
- 2) De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère
- 3) De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est Commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui ».

## **Cette phrase est à recopier de la main du signataire :**

Je soussigné(e) M., Mme ..... déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-7 du Code pénal et certifie par la présente l'exactitude des renseignements ci-dessus,

Fait à Asnières, le .....

**Signature (s)  
du (des) parents(s) hébergé(s)**

**Signature  
de l'hébergeant(e)**

## **PIECES A JOINDRE A CETTE DECLARATION D'HEBERGEMENT**

- **2 justificatifs de domicile originaux, différents et récents** (moins de 3 mois) au nom de l'hébergeant :
  - Premier document **obligatoire** :
    - Pour les hébergeants locataires : dernière quittance de loyer ou contrat de location (bail) signé pour les nouveaux arrivants
    - Pour les hébergeants propriétaires : titre de propriété pour les nouveaux arrivants, acte de vente ou dernier appel de fonds
  - **Et second document obligatoire** :
    - Dernière facture EDF ou GDF au nom et adresse de l'hébergeant, attestation d'assurance du logement ou dernière facture de téléphone fixe.
- En cas de séparation des parents : justificatifs de domicile pour les deux ou à défaut jugement de divorce et tout document attestant de la garde de l'enfant. En cas de garde alternée précisez quelle est l'adresse de référence pour l'enfant.
- Photocopie d'une pièce d'identité de l'hébergeant et pièces d'identité originales des personnes hébergés
- Livret de famille
- **Pour l'hébergé : 2 documents officiels récents** attestant de la domiciliation chez l'hébergeant (exemple : document de la CAF, impôts, document de la sécurité sociale, relevé bancaire...)